
États financiers de la Fondation des YMCA du Québec

31 décembre 2013

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation des YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012, de l'actif au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 et des soldes de fonds au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été retraitées.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.

Le 4 juin 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation des YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Notes	Fonds général	Fonds de dotation	2013	2012
		\$	\$	\$	\$
					(redressé – note 2)
Produits					
Campagne de financement		140 701	—	140 701	322 833
Campagne annuelle		488 072	—	488 072	469 843
Événements spéciaux		219 962	—	219 962	217 430
Apports reçus à titre de dotations		—	291 568	291 568	44 982
Autres dons		413 725	—	413 725	251 309
		1 262 460	291 568	1 554 028	1 306 397
Revenus de placement	5	458 134	—	458 134	305 530
		1 720 594	291 568	2 012 162	1 611 927
Charges					
Administration générale					
Salaires et charges sociales		269 315	—	269 315	255 297
Dépenses de bureau		24 977	—	24 977	40 131
Honoraires		39 135	—	39 135	35 000
Promotion		30 276	—	30 276	34 372
Perfectionnement du personnel		8 473	—	8 473	4 686
Cotisations		4 583	—	4 583	2 100
		376 759	—	376 759	371 586
Contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation	6	(339 260)	—	(339 260)	(319 208)
		37 499	—	37 499	52 378
Frais spécifiques					
Événements spéciaux		105 280	—	105 280	99 373
Frais de gestion – Fonds de dotation		33 852	—	33 852	28 639
Campagne de financement		19 157	—	19 157	1 980
		158 289	—	158 289	129 992
		195 788	—	195 788	182 370
Excédent des produits sur les charges avant les contributions		1 524 806	291 568	1 816 374	1 429 557
Contributions à Les YMCA du Québec					
Campagne de financement	6	140 701	—	140 701	320 853
Initiatives communautaires		1 025 408	—	1 025 408	970 742
Initiatives internationales		42 177	—	42 177	44 739
Autres		148 000	—	148 000	—
		1 356 286	—	1 356 286	1 336 334
Excédent des produits sur les charges		168 520	291 568	460 088	93 223

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Notes	Fonds général	Fonds de dotation	Total
		\$ (redressé – note 2)	\$	\$ (redressé – note 2)
Solde au 1 ^{er} janvier 2012		(123 424)	4 489 487	4 366 063
Excédent des produits sur les charges avant redressement		142 964	44 982	187 946
Virement interfonds		281	(281)	—
Solde au 31 décembre 2012 avant redressement		19 821	4 534 188	4 554 009
Redressement	2	(94 723)	—	(94 723)
Solde au 31 décembre 2012 redressé		(74 902)	4 534 188	4 459 286
Excédent des produits sur les charges		168 520	291 568	460 088
Virement interfonds		2 311	(2 311)	—
Solde au 31 décembre 2013		95 929	4 823 445	4 919 374

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

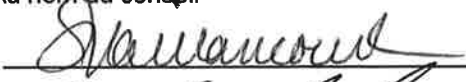
Fondation des YMCA du Québec
État de la situation financière
 au 31 décembre 2013

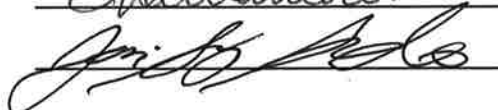
	Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Total	
		2013	2012	2013	2012	2013	2012
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
		(redressé – note 2)				(redressé – note 2)	
Actif							
À court terme							
Encaisse		310 862	369 866	50 586	40 043	361 448	409 909
Débiteurs		14 900	26 100	—	—	14 900	26 100
Somme due par le Fonds de dotation		562 056*	111 705*	—	—	—	—
		887 818	507 671	50 586	40 043	376 348	436 009
Placements	3	—	—	5 334 915	4 605 850	5 334 915	4 605 850
		887 818	507 671	5 385 501	4 645 893	5 711 263	5 041 859
Passif							
À court terme							
Somme à payer à Les YMCA du Québec	6	489 454	480 350	—	—	489 454	480 350
Somme due au Fonds général		—	—	562 056*	111 705*	—	—
Produits reportés		302 435	102 223	—	—	302 435	102 223
		791 889	582 573	562 056	111 705	791 889	582 573
Soldes de fonds							
Grevés d'une affectation d'origine externe	7	—	—	2 944 590	2 653 022	2 944 590	2 653 022
Grevés d'une affectation d'origine interne	8	—	—	1 878 855	1 881 166	1 878 855	1 881 166
Non affectés		95 929	(74 902)	—	—	95 929	(74 902)
		95 929	(74 902)	4 823 445	4 534 188	4 919 374	4 459 286
		887 818	507 671	5 385 501	4 645 893	5 711 263	5 041 859

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur


 _____, administrateur

Fondation des YMCA du Québec**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013	2012
	\$	\$
		(redressé – note 2)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	460 088	93 223
Ajustement pour la variation de la juste valeur des placements	(418 157)	(279 017)
	41 931	(185 794)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	11 200	(22 500)
Créditeurs et charges à payer	—	(270)
Somme à payer à Les YMCA du Québec	9 104	241 133
Produits reportés	200 212	102 223
	262 447	134 792
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(549 153)	(249 350)
Cession de placements	238 245	364 149
	(310 908)	114 799
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(48 461)	249 591
Encaisse au début	409 909	160 318
Encaisse à la fin	361 448	409 909

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec

Notes complémentaires

31 décembre 2013

1. Statuts et nature des activités

La Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), constituée le 13 juillet 1983 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, a été établie dans le but de s'occuper des activités de financement de Les YMCA du Québec. La Fondation vise à mobiliser les capitaux nécessaires à la construction de nouvelles installations et à améliorer et rénover les installations déjà en place. La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Retraitement des revenus de placement afférents à certaines dotations

La Fondation a constaté que les revenus de placement générés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe n'avaient pas été comptabilisés correctement au cours de l'exercice précédent. Par conséquent, les états financiers du 31 décembre 2012 ont été retraités ainsi :

	Solde initial	Redressement	Solde redressé
	\$	\$	\$
État des résultats			
Revenus de placement	400 253	(94 723)	305 530
Excédent des produits sur les charges	187 946	(94 723)	93 223
État de la situation financière			
Produits reportés	7 500	94 723	102 223
Soldes de fonds			
Solde de fonds non affectés à la fin	19 821	(94 723)	(74 902)

3. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation présente ses états financiers en utilisant la comptabilité par fonds et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Fonds général

Les produits et les charges liés aux activités de financement et d'administration sont présentés dans le Fonds général.

3. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

b) Fonds de dotation

Les dotations sont constatées dans le Fonds de dotation. Les revenus de placement tirés de ressources détenues à titre de dotations et les charges du Fonds de dotation sont présentés dans le Fonds général.

La Fondation a comme politique d'allouer annuellement à Les YMCA du Québec l'équivalent de 4 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent. Ces allocations doivent être utilisées de manière à respecter les volontés des donateurs. Une somme équivalant à 0,5 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent doit également être versée à Les YMCA du Québec par le Fonds général pour contribuer au financement de l'administration de la Fondation. Ce montant est présenté en diminution de la contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation. Lorsque le rendement réel du Fonds de dotation est supérieur à 4,5 %, le conseil d'administration dote cet excédent à titre d'affectation d'origine interne.

Constatation des produits

Les apports affectés afférents aux activités de collecte de fonds sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Promesses de dons

Les promesses de dons pour la campagne de financement sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement. La totalité des placements de la Fondation consiste en des parts dans le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui est composé d'obligations et débentures, d'actions et fonds communs d'actions canadiennes et étrangères, de placements alternatifs, d'encaisse et d'autres éléments d'actif net. La Fondation détient 4 590,0664 parts (4 321,0046 en 2012) à une valeur unitaire de 1 162,27 \$ (1 065,92 \$ en 2012).

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

4. Promesses de dons

Les promesses de dons en main sont les suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Court terme		
Développement du Camp YMCA Kanawana	28 362	143 250
Développement du Centre YMCA Cartierville	36 000	21 000
Fonds de dotation	8 028	12 826
SNC Lavalin – Programmes de soutien à la réussite scolaire	65 000	65 000
TELUS Québec – Programme Alternative		
Suspension et tournoi de golf	25 000	25 000
Banque Nationale du Canada – Programme Dialogue et		
Destination jeunesse	—	15 000
KPMG – Programme Alternative Suspension	25 000	—
Long terme		
Développement du Camp YMCA Kanawana	70 196	48 122
Développement du Centre YMCA Cartierville	1 000	2 000
Fonds de dotation	11 502	13 932
SNC Lavalin – Programmes de soutien à la réussite scolaire	65 000	130 000
TELUS Québec – Programme Alternative		
Suspension et tournoi de golf	—	25 000
Banque Nationale du Canada – Programme Dialogue et		
Destination jeunesse	—	15 000
KPMG – Programme Alternative Suspension	75 000	—
	<u>410 088</u>	<u>516 130</u>

Fondation des YMCA du Québec

Notes complémentaires

31 décembre 2013

5. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$ (redressé – note 2)
Intérêts tirés des ressources détenues à titre de dotations	247 689	121 236
Perte à la réalisation de ressources détenues par le Fonds de dotation	(2 311)	(281)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements détenus par le Fonds de dotation	420 468	279 298
	<u>665 846</u>	<u>400 253</u>
Portion imputée aux produits reportés	(207 712)	(94 723)
	<u>458 134</u>	<u>305 530</u>

6. Opérations entre parties liées

Les sommes reçues par l'entremise des programmes de collecte de fonds sont remises sous forme de dons à Les YMCA du Québec. Une somme totale de 1 356 286 \$ (1 336 334 \$ en 2012) a été remise à Les YMCA du Québec. Ces dons visent principalement à financer les programmes communautaires et les programmes internationaux de Les YMCA du Québec et le programme de revitalisation du Camp Kanawana.

La contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'élève à 339 260 \$ (319 208 \$ en 2012) et est présentée en diminution des charges d'administration générale du Fonds général dans l'état des résultats.

Les opérations avec Les YMCA du Québec sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Fondation des YMCA du Québec

Notes complémentaires

31 décembre 2013

7. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine externe

Les soldes de fonds du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine externe sont composés des dotations suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Appui de la mission du YMCA	1 336 111	1 087 692
Fonds Alphabétisation	400 000	400 000
Fonds Pointe-Saint-Charles	320 344	320 344
Programmes de partenariat dans les pays du tiers-monde	24 422	24 422
Formation des jeunes responsables	145 628	142 628
Bourses pour les jeunes campeurs	203 596	163 447
Développement du Camp Kanawana	394 572	394 572
Fonds Westmount	63 300	63 300
Prix Gabrielle et Maurice A. Massé	30 000	30 000
Fonds Centre Jeunesse du Parc	5 465	5 465
Fonds Centre Jeunesse de NDG	1 322	1 322
Club Heritage	19 830	19 830
	<u>2 944 590</u>	<u>2 653 022</u>

8. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de la Fondation a doté d'une affectation d'origine interne une partie des revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations ainsi que des dons reçus sans affectation. L'objectif de cette affectation d'origine interne est d'assurer le financement des programmes de Les YMCA du Québec. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les soldes du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine interne sont composés des éléments suivants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations	1 022 523	1 024 834
Dons	856 332	856 332
	<u>1 878 855</u>	<u>1 881 166</u>

9. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est soumise aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.

Risque de change

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la Fondation sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque auquel est exposé le rendement des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, dans lequel la Fondation détient des parts, et qui découle des fluctuations des indices boursiers et du degré de volatilité de ces indices.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débetures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Fonds d'investissement, ce qui aurait une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.